

RAPPORT DE PRESENTATION DU BUDGET PRIMITIF 2026

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 5 MARS 2026

BUDGET PRINCIPAL

SECTION DE FONCTIONNEMENT

La section de fonctionnement du budget principal se décompose comme suit :

BUDGET PRINCIPAL	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT			
	CA 2024	VOTE 2025	CA 2025	PROPOSITIONS 2026
011 - Charges à caractère général	5 821 548,95 €	6 583 975 €	6 263 436 €	6 639 747 €
012 - Charges de personnel	15 985 280,14 €	16 296 680 €	16 272 849 €	16 538 030 €
014 - Atténuation de produits	7 644 932,85 €	7 009 928 €	7 008 923 €	6 997 928 €
65 - Autres charges de gestion courante	2 261 511,65 €	6 706 196 €	2 531 662 €	7 807 877 €
66 - Charges financières	403 883,80 €	490 538 €	434 942 €	434 955 €
67 - Charges exceptionnelles	3 575,63 €	10 000 €	6 098 €	8 000 €
68 - Dotation aux provisions	10 287,00 €	1 909 €	1 909 €	5 000 €
042 - Opérations d'ordre entre sections	1 654 619,04 €	1 949 928 €	2 233 181 €	1 588 731 €
023 - Virement section d'investissement	- €	792 169 €	- €	- €
022 - Dépenses imprévues	- €	- €	- €	- €
TOTAL	33 785 639 €	39 841 323 €	34 753 000 €	40 020 268 €
BUDGET PRINCIPAL	RECETTES DE FONCTIONNEMENT			
	CA 2024	VOTE 2025	CA 2025	PROPOSITIONS 2026
002 - Excédent reporté	3 261 431 €	3 262 389 €	3 262 389 €	3 262 813 €
013 - Atténuation de charges	261 428 €	161 000 €	240 176 €	190 000 €
042 - Opérations d'ordre entre sections	438 648 €	593 350 €	577 767 €	569 500 €
70 - Produits des services	3 477 495 €	3 623 537 €	3 596 152 €	3 965 017 €
73 - Recettes fiscales	24 646 335 €	11 073 587 €	11 292 524 €	11 158 785 €
731 - Recettes fiscales	- €	13 661 485 €	13 560 399 €	13 858 206 €
74 - Subventions et participations	5 949 818 €	5 986 111 €	5 923 948 €	5 160 859 €
75 - Autres produits de gestion courante	831 412 €	740 547 €	856 511 €	830 876 €
76 - Produits financiers	- €	- €	- €	- €
77 - Produits exceptionnels	16 008 €	- €	416 398 €	- €
78 - Reprise de provision	722 455 €	739 317 €	375 548 €	1 024 211 €
TOTAL	39 605 028 €	39 841 323 €	40 101 813 €	40 020 268 €
RESULTAT	5 819 389 €	- €	5 348 813 €	- €

Le chapitre 65 est constitué, en partie, de la « réserve » à hauteur de 4 813 255 €. Pour 2026, cette réserve est composée de l'excédent de fonctionnement cumulé 2025 de 3 262 813 € et d'un solde d'excédent de 1 550 442 € sur la prévision budgétaire de l'exercice 2026. En addition du solde d'excédent, est inscrit à ce chapitre le versement d'une subvention d'équilibre de 533 K€ au budget annexe réseau de chaleur.

Si l'on retranche l'inscription de la « réserve » du total des inscriptions de fonctionnement du BP 2026, ce dernier présente une évolution de + 1.3 % par rapport au CA 2025.

L'autorisation d'engagement concernant les études de la filière chanvre, en cours depuis 2024, se poursuit :

PROGRAMME	ANNEE AP	FIN AP	DEP/REC	MONTANT TOTAL	CP ANTERIEURS	CP 2026	CP ULTERIEURS
AE 2024-01 - ETUDES FILIERE CHANVRE	2024	2027	DEPENSES	150 808 €	93 691,90 €	46 000,00 €	11 116,10 €
			RECETTES	124 118 €	44 666,50 €	17 392,37 €	62 058,87 €

Rapport de présentation du budget primitif 2026

I. LES DEPENSES

■ CHAPITRE 011 –Charges à caractère général : 6 639 968 €

Comme lors des deux exercices précédents, les directions ont réalisé une prévision budgétaire 2026 au plus près des besoins au regard des moyens humains mobilisables pour exécuter les projets et dans l'objectif de proposer un budget qui soit composé principalement de projets reconductibles ou déjà arbitrés. Ce chapitre se décompose ainsi :

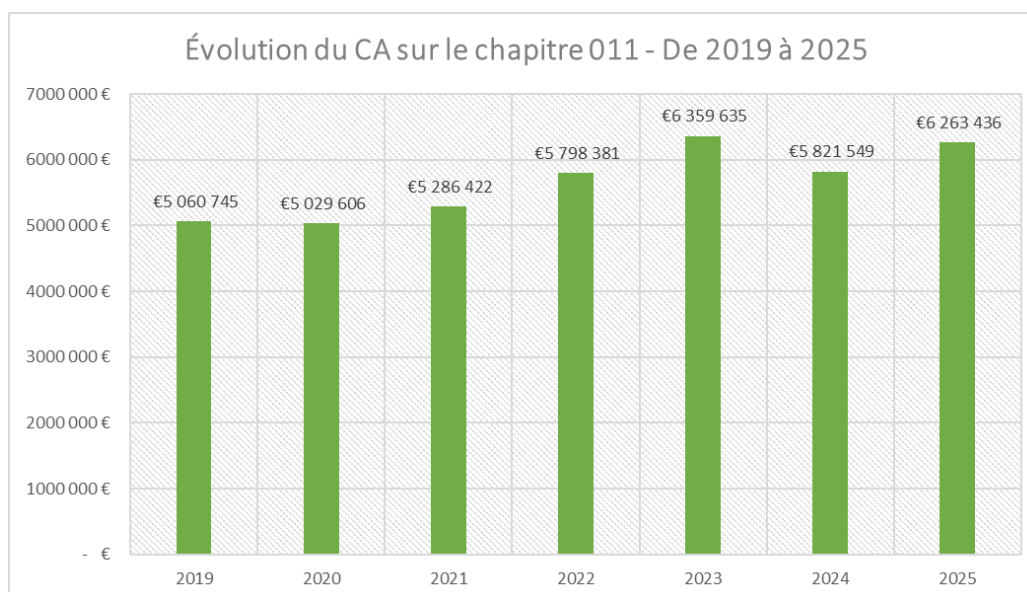
L'inscription des mesures reconductibles s'élève à 6 227 260 €, soit 5 992 260 € pacte territorial déduit (235 000 €). Cela représente une évolution de - 0.58% par rapport au CA 2025 à périmètre constant et montre la maîtrise de ces dépenses par les services.

332 708 € de mesures déjà validées ou qui s'imposent à la collectivité de manière réglementaire. Celles-ci comprennent :

- 150 000 € au titre de la mission mobilité, avec une enveloppe de recettes de 89 000 €
- 23 000 € de prestations autour de la santé mentale
- 65 000 € de reprise des baignoires de la gendarmerie de Melle, avec une indemnisation de la garantie dommage ouvrage du même montant.
- 20 000 € correspondant à une enveloppe prévisionnelle de contentieux dans le cadre de la mise en place du PLUI-H.
- 16 000 € pour l'opération « regénérons nos territoires »
- 14 000 € pour le démontage et le remontage des tribunes du gymnase de Brioux
- 14 000 € pour la mise en place de nouveaux marchés de maintenance (dont pont bascule, ascenseurs Remparts, toitures gendarmerie...)
- 11 500 € pour le changement de 5 roues de la structure mobile de la piscine d'Aquamelle (les 5 autres seront à prévoir en 2027)
- 10 500 € dans la cadre de la reprise de la SMA de Mougon à partir de septembre 2026 (soit environ 42 000 € en année pleine à partir de 2027)

Une enveloppe de 80 000 € de mesures conditionnelles est inscrite pour des projets nouveaux et la mise en place de ceux-ci par les directions seront soumis à une validation préalable de la direction générale.

Évolution CA du chapitre 011 de 2019 à 2025 :



▪ **CHAPITRE 012 – Charges de personnel : 16 538 030 €**

Ce chapitre intègre les éléments de contexte suivants :

- Suppression dans les effectifs de 4 postes (certains déjà non pourvus sur une partie de l'année 2025) : - 220 000 €
- Reprise de la SMA Mougou à partir de septembre 2026 : 110 000 € (soit 350 000 € en année pleine à partir de 2027)
- GVT estimé à 75 000 €
- Augmentation de 3 points de la cotisation CNRACL : 198 000 €
- Régularisation de l'IFSE et de la NBI : 26 500 €
- Effet projeté de la participation prévoyance et mutuelle : 70 000 €

▪ **CHAPITRE 014 – Atténuation de produits : 7 136 852 €**

Les prévisions budgétaires 2026 incluent :

- 6 165 000 € d'attributions de compensation
- 577 928 € de FNGIR (montant estimatif égal à 2024 et 2025)
- 135 000 € au titre du reversement d'IFER

Par ailleurs, il est inscrit sur ce chapitre un reversement de fiscalité à hauteur de 120 000 € dans le cas où un remboursement de TVAG serait demandé par l'État, comme sur les deux exercices précédents (trop perçu de fraction de TVA compensant la taxe d'habitation ou la CVAE).

▪ **CHAPITRE 65 – Charges de gestion courante : 7 807 877 €**

Ce chapitre comprend notamment l'enveloppe dédiée aux subventions aux associations à hauteur de 1 820 000 €, les hébergements de logiciel à hauteur 234 000 € et la taxe de séjour pour un montant de 80 000 €.

Une prévision budgétaire à hauteur de 30 000 € est inscrites pour prévenir les pertes sur créances irrécouvrables, c'est-à-dire certaines et définitives.

On trouve aussi le budget dédié aux indemnités des élus à hauteur de 245 000 €.

Sont inscrits sur ce chapitre, une réserve de 4 813 255 € correspondant à l'excédent cumulé 2025 (3 262 813 €) ainsi qu'un excédent prévisionnel de 1 550 442 € sur la section fonctionnement au titre de l'exercice 2026.

Par ailleurs, il est inscrit une enveloppe pour l'équilibre du budget annexe réseau de chaleur à hauteur de 533 492 €.

▪ **CHAPITRE 66 – Charges financières : 435 000 €**

Ce chapitre concerne le paiement des intérêts d'emprunt ainsi que la comptabilisation des intérêts courus non échus en fin d'année budgétaire. Pour rappel, le budget principal possède un total de 41 emprunts, prélevés mensuellement, trimestriellement, semestriellement ou annuellement.

▪ **CHAPITRE 67 – Charges exceptionnelles : 8 000 €**

En M57, la plupart des dépenses du chapitre 67 ont basculé vers le chapitre 65 par rapport à la M14, d'où une prévision budgétaire minimale désormais sur ce chapitre qui correspond à une prévision pour titres annulés sur les exercices antérieurs.

▪ **CHAPITRE 042 – Opérations d'ordre entre sections : 1 589 000 €**

II. LES RECETTES

▪ **CHAPITRE 013 – Atténuations de charges : 190 000 €**

Elles correspondent à l'estimation des remboursements par les assurances des congés pour maladie des agents de la collectivité.

▪ **CHAPITRE 042 – Opérations d'ordre entre sections : 569 500 €**

L'étalement des subventions d'équipement s'élèvent pour 2026 à 267 200 €.

La neutralisation des amortissements des subventions versées s'élève à 83 300 €.

Les travaux et la main-d'œuvre en régie sont estimés à 219 000 €.

▪ **CHAPITRE 70 – Produits des services : 3 965 000 €**

Il s'agit dans ce chapitre de retracer les recettes des services issues de la tarification parmi lesquelles on trouve :

- 930 000 € cantines
- 765 000 € PEEJ
- 238 000 € piscines
- 170 000 € service commun ADS
- 65 000 € TAP
- 51 200 € base de loisirs du Lambon
- 24 000 € archives (Mutualisation avec les communes)
- 15 000 € transport scolaire

On trouve aussi dans ce chapitre les remboursements de frais par les budgets annexes pour près de 1.5 million d'euros (carburant, frais de personnel, frais d'affranchissement, etc.).

▪ **CHAPITRES 73 et 731 – Recettes fiscales : 25 016 991 €**

Afin de tenir compte du contexte économique national et en attendant la notification des éléments fiscaux 2026, la prévision fiscale relative aux taxes locales a été faite au regard de l'analyse de l'évolution des ressources fiscales des EPCI figurant dans le projet de loi de finances 2026 en tenant compte de l'évolution des bases conforme au CGI.

Les valeurs locatives évoluent de 0.8% en application de l'indice de revalorisation estimé en novembre 2025 par l'INSEE. Cela impacte le produit attendu pour la taxe d'habitation des

résidences secondaires et pour les taxes foncières. La fiscalité locale est donc inscrite à hauteur de 11 460 000 €.

La compensation de la réforme de la taxe d'habitation se fait par l'attribution d'une quote-part de TVA. Le projet de loi de finances 2026 prévoit, comme pour l'exercice 2025, un gel de la dynamique de TVA perçu par l'Etat. Le montant prévisionnel est alors du même niveau que celui perçu en 2025, soit 8 785 000 €.

La fraction de compensation de la CVAE est également impactée par le gel de la dynamique de TVA. Le montant inscrit au titre de l'exercice 2026 est de 1 638 000 €. Une légère baisse correspondant à la perte financière liée à disparition de SOCOPA sur le territoire a été inscrite pour l'exercice 2026.

La prévision de l'IFER a été inscrite à hauteur de 1 650 000 € soit une augmentation de 6% par rapport à l'année 2025. Cette évolution s'explique notamment par l'installation d'un nouveau transformateur à Brioux ainsi qu'un nouveau parc éolien à Couture, Loubillé et Villemain.

À noter que pour la 8^{ème} année consécutive, il n'est pas proposé d'augmentation des taux de fiscalité.

Le FPIC a été inscrit pour 686 000 € de façon prudente soit une perte de 44 000 € par rapport à 2025. Il a été pris en compte la même tendance qu'entre 2024 et 2025, soit - 6%.

La taxe de séjour a été inscrite pour 80 000 €.

Figurent aussi les montants suivants :

- TASCOM : 518 000 €. Cela inclut une augmentation du coefficient à 1,20 (dernière année d'augmentation du coefficient).
- Rôles supplémentaires : 150 000 €.
- Attributions de compensation négatives : 50 300 €.

▪ **CHAPITRE 74 – Subventions et participations : 5 161 000 €**

Le montant global des subventions attendues est décomposé comme suit :

- 2 510 000 € de dotations de compensation (toutes taxes)
- 1 381 000 € de dotation d'intercommunalité
- 477 000 € de subventions versées par l'Etat (France Service, projet mobilité, projet extrême Défi Bio Economie, contrat d'objectif territorial)
- 236 000 € de subventions versées par la Région (action « Regénérons nos territoires », pacte territorial, projet mobilité)
- 40 000 € de subventions versées par le Département (PAH, utilisation des équipements sportifs par les collégiens)
- 71 500 € de participations par les collectivités de rattachement (enveloppe projet mobilité provenant du fonds de territoire)
- 25 000 € de participations versées par les fonds européens (FEADER, LEADER)
- 380 000 € de participations provenant d'autres organismes (CAF, MSA)

▪ **CHAPITRE 75 – Autres produits de gestion courante : 831 000 €**

Il s'agit sur ce chapitre des loyers et remboursements de charges. Ce chapitre comprend également les remboursements d'assurance après sinistres et autres remboursements exceptionnels.

Rapport de présentation du budget primitif 2026

Ce chapitre diminue de 3% entre le réalisé 2025 (856 000€) et la prévision 2026. Cet écart s'explique par une prévision plus faible de remboursement de sinistres.

▪ **CHAPITRE 78 – Reprise de provision : 1 024 000 €**

Il s'agit d'une reprise sur la provision du projet de territoire (participations communes et associations). Cette somme a son équivalent en dépenses répartie sur les comptes ainsi :

- Chapitre 65 (fonctionnement) : 167 000 €
 - 71 000 € correspondant au projet mobilité
 - 22 000 € à destination de l'association CIF-SP
 - 13 500 € pour le projet ruralité de l'association Scènes Nomades
 - 15 000 € à destination de l'association Toits Etc.
 - 21 500 € fléchés sur l'association Le Relais (épicerie sociale)
 - 7 000 € à destination du CIVAM
 - 9 000 € au CEBC Jeunes du Mellois en action
 - 8 000 € à l'association AFIPAR
- Chapitre 204 (investissement) : 857 000€
 - 200 000 € fléchés sur la salle St Joseph de Melle
 - 50 000 € concernant l'aire de jeux inclusive à Saint Roman les Melle
 - 200 000 € fléchés sur la construction du gymnase d'Aigondigné
 - 109 000 € à destination des Mines d'Argents
 - 50 000€ fléchés sur le pôle solidarités
 - 20 000€ en lien au projet tourisme de La Mothe Saint Héray
 - 228 000€ à destination des communes pour les aménagements durables des poubelles

SECTION D'INVESTISSEMENT

La section d'investissement du budget principal se décompose comme suit :

BUDGET PRINCIPAL	DEPENSES D'INVESTISSEMENT			
	CA 2024	VOTE 2025	CA 2025	PROPOSITIONS 2026
001 - Déficit reporté	- €	1 110 046 €	1 110 046 €	- €
10 - Fonds propres	- €	- €	- €	- €
13 - Subv équipement	- €	- €	- €	- €
16 - Emprunts et dettes	1 122 351 €	1 433 526 €	1 416 298 €	1 361 850 €
20 - Immobilisations incorporelles	679 944 €	1 411 633 €	937 953 €	1 051 796 €
204 - Subventions d'équipement versées	158 851 €	609 878 €	99 827 €	1 205 183 €
21 - Immobilisations corporelles	1 542 960 €	2 820 358 €	2 238 378 €	2 259 532 €
23 - Immobilisations en cours	1 704 363 €	4 054 432 €	3 418 806 €	1 871 964 €
27 - Autres immobilisations financières	260 €	400 000 €	400 000 €	- €
45 - Opérations pour compte de tiers	- €	- €	- €	- €
040 - Opérations d'ordre entre sections	438 648 €	593 350 €	577 767 €	569 500 €
041 - Opérations d'ordre section invst	196 540 €	760 415 €	298 785 €	531 515 €
TOTAL	5 843 917 €	13 193 638 €	10 497 860 €	8 851 339 €
RESTES A REALISER	564 326 €		308 921 €	
BUDGET PRINCIPAL	RECETTES D'INVESTISSEMENT			
	CA 2024	VOTE 2025	CA 2025	PROPOSITIONS 2026
001 - Excédent reporté	202 485 €	- €	- €	1 273 055 €
021 - Virement section fonctionnement	- €	792 169 €	- €	- €
024 - Produit des cessions d'actif	- €	346 500 €	- €	- €
040 - Opérations d'ordre entre sections	1 654 619 €	1 949 928 €	2 233 181 €	1 588 731 €
041 - Opérations d'ordre section invst	196 540 €	760 415 €	298 785 €	531 515 €
10 - Dotations - FCTVA	451 352 €	964 590 €	1 065 863 €	77 282 €
10 - 1068 Excédent de fonctionnement reporté	1 493 000 €	2 557 000 €	2 557 000 €	2 086 000 €
13 - Subventions d'équipement perçues	734 018 €	1 457 037 €	549 080 €	1 994 756 €
16 - Emprunts et dettes	1 857 €	4 366 000 €	4 367 006 €	900 000 €
20 - Immobilisations incorporelles	- €	- €	- €	- €
21 - Immobilisations corporelles	- €	- €	- €	- €
23 - Immobilisations en cours	- €	- €	- €	- €
27 - Immobilisations financières	- €	- €	700 000 €	400 000 €
45 - Opérations pour compte de tiers	- €	- €	- €	- €
TOTAL	4 733 871 €	13 193 638 €	11 770 915 €	8 851 339,02 €
RESULTAT	- 1 110 046 €	- €	1 273 055 €	- €
RESTES A REALISER	64 491 €		44 491 €	

I. LES DEPENSES

Les autorisations de programme en cours en 2025 se poursuivent :

- Construction du gymnase de Brioux-sur-Boutonne
- Réalisation du PLUI-H
- Inventaire des zones humides (encaissement des subventions)
- Infrastructure du réseau
- Travaux des écoles intercommunales
- Installation du chauffage solaire dans les piscines
- Amélioration de l'habitat
- Renouvellement du matériel informatique
- Construction de l'unité de production intercommunautaire

PROGRAMME	ANNEE AP	FIN AP	DEP/REC	MONTANT TOTAL	CP ANTERIEURS	CP 2026	CP ULTERIEURS
17060 - PLU INTERCOMMUNAL	2020	2026	DEPENSES	536 078 €	402 018 €	134 060 €	
			RECETTES	440 670 €	319 859 €	120 811 €	
17062 - GYMNASE BRIOUX	2020	2027	DEPENSES	6 504 041 €	5 278 928 €	1 225 113 €	- €
			RECETTES	3 142 847 €	1 250 327 €	1 367 519 €	525 000 €
AP 2022-01 - INVENTAIRE DES ZONES HUMIDES	2022	2026	DEPENSES	844 277 €	844 277 €	- €	
			RECETTES	744 548 €	383 465 €	361 083 €	
AP2023-01 TRAVAUX ECOLES	2023	2026	DEPENSES	1 329 667 €	970 667 €	359 000 €	
AP 2024-01 - INFRASTRUCURE DU RESEAU	2024	2026	DEPENSES	131 000 €	92 116 €	38 884 €	- €
			RECETTES	15 078 €	9 078 €	6 000 €	- €
AP 2024-02 - INSTALLATION CHAUFFAGE SOLAIRE PISCINES BRIOUX-CHEF-LEZAY-S.V.	2024	2027	DEPENSES	231 488 €	121 017 €	58 258 €	52 214 €
			RECETTES	87 829 €	19 707 €	30 000 €	38 122 €
AP 2025-01 - AMELIORATION DE L'HABITAT	2025	2030	DEPENSES	1 936 100 €		362 600 €	1 573 500 €
			RECETTES	110 625 €		110 625 €	- €
AP 2025-02- RENOUELEMENT MATERIEL INFORMATIQUE	2025	2027	DEPENSES	90 000 €	5 786 €	30 000 €	54 214 €
AP 2025-05- UNITE DE PRODUCTION INTERCOMMUNAUTAIRE	2025	2028	DEPENSES	2 865 240 €		193 680 €	2 671 560 €

▪ CHAPITRE 16 – Emprunts et dettes : 1 362 000 €

Ce budget correspond au remboursement en capital des emprunts du budget principal pour l'année 2026. Pour rappel, le budget principal a emprunté des fonds auprès de huit prêteurs différents pour un nombre total de 41 dossiers de prêt au 1^{er} janvier 2026.

▪ CHAPITRE 20 – Immobilisations incorporelles : 651 795 € (hors RAR)

Ce chapitre comprend notamment les projets suivants :

- Ingénierie amélioration de l'habitat : 166 500 €
- Maîtrise d'œuvre gymnase de Brioux-sur-Boutonne : 145 000 €
- Élaboration PLUi-H : 134 000 €
- Unité de production intercommunautaire : 130 000 €

▪ **CHAPITRE 204 – Subventions d'équipements versées : 1 205 182 €**

On note les participations suivantes :

- Aide aux propriétaire amélioration de l'habitat : 195 000 €
- Projet de territoire – participations aux communes et associations : 856 970 €
- Aide économique agricole et investissement SPRINT : 112 936 €

▪ **CHAPITRE 21 – Immobilisations corporelles : 1 459 532 € (hors RAR)**

Parmi les achats prévus, on trouve :

- Infrastructure réseaux : 38 884 €
- Renouvellement matériel informatique : 30 000 €
- Mobilier et matériel divers : 388 250 €
- Travaux bâtiments communautaires : 807 000 € dont prévus dans les écoles 359 000 €
- Achat de véhicules : 195 000 €

Il est à noter que ce chapitre correspond au renouvellement courant de la collectivité en matière d'investissement.

▪ **CHAPITRE 23 – Travaux en cours : 1 186 038 €**

Libellé	Montant
AP – GYMNASSE BRIOUX	1 067 780 €
AP – UNITE DE PRODUCTION INTERCOMMUNAUTAIRE	60 000 €
AP – CHAUFFAGE SOLAIRE PISCINE	58 257.60 €
	1 186 038 €

▪ **CHAPITRE 040 – Opérations d'ordre entre sections : 569 500 €**

Ce chapitre comprend :

- La dotation aux amortissements des subventions d'investissement
- La neutralisation des amortissements des subventions d'équipements versées
- La main d'œuvre en régie
- Les travaux en régie.

▪ **CHAPITRE 041 – Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'investissement : 531 515 €**

Il s'agit d'opérations qui s'équilibrent au sein de la section d'investissement et qui ont pour objet de constater la réalisation des travaux ou des études ou frais d'insertion.

II. LES RECETTES

▪ CHAPITRE 10 – Dotations et apports : 2 163 282 €

Ce chapitre comprend le reliquat du FCTVA de 2025 pour un montant de 77 282 € calculé en fonction des dépenses d'investissement du dernier trimestre.

Il n'est pas prévu de FCTVA sur 2026. La loi de finances pour 2026 prévoit que les versements liés aux dépenses éligibles en 2026 s'effectueront en 2027.

Il comprend aussi l'excédent de fonctionnement capitalisé de 2 086 000 € ce qui correspond à la totalité de l'excédent de fonctionnement de l'exercice 2025 (hors excédent cumulé).

▪ CHAPITRE 13 – Subventions d'équipement : 1 994 756 € (hors RAR)

Les subventions d'investissement attendues en 2026 sont :

- RH – FIPHFP : 8 000 €
- AP – PLUi-H : 115 811 €
- AP – ZONES HUMIDES : 359 800 €
- AP – GYMNASSE DE BRIOUX : 1 342 519 €
- AP- INSTALLATION CHAUFFAGE SOLAIRES PISCINES : 30 000 €
- AP – AMELIORATION DE L'HABITAT : 110 625 €
- SIEDS ECOLES : 28 000 €

▪ CHAPITRE 16 – Emprunts et dettes : 900 000 €

Les projets d'emprunts s'élèvent à 900 000 €. Ce montant correspond globalement au besoin de financement de l'opération programmée pour l'amélioration de l'habitat, de l'unité de production intercommunautaire et des travaux menés sur le bâti communautaire.

▪ CHAPITRE 040 – Opérations d'ordre entre sections : 1 589 000 €

Ce chapitre comprend la dotation aux amortissements des immobilisations.

▪ CHAPITRE 041 – Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'investissement : 531 515 €

Il s'agit d'opérations qui s'équilibrent au sein de la section d'investissement et qui ont pour objet de constater la réalisation des travaux ou des études ou frais d'insertion.

BUDGETS ANNEXES

BUDGET ANNEXE TEOM

SECTION DE FONCTIONNEMENT

La section de fonctionnement du budget annexe TEOM se décompose comme suit :

TEOM	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT			
	CA 2024	VOTE 2025	CA 2025	PROPOSITIONS 2026
011 - Charges à caractère général	2 416 776 €	2 567 781 €	2 521 627 €	2 539 050 €
012 - Charges de personnel	2 945 783 €	3 038 200 €	3 036 882 €	3 112 570 €
042 - Opérations d'ordre entre sections	658 140 €	796 274 €	684 668 €	754 402 €
65 - Autres charges de gestion courante	2 231 253 €	2 907 088 €	2 689 486 €	3 308 925 €
66 - Charges financières	33 845 €	50 278 €	48 027 €	54 628 €
67 - Charges exceptionnelles	400 €	1 000 €	141 €	1 000 €
68 - Provision pour risques et charges	2 453 €	- €	- €	5 000 €
023 - Virement section d'investissement	- €	1 000 €	- €	- €
022 - Dépenses imprévues	- €	- €	- €	- €
TOTAL DEPENSES	8 288 650 €	9 361 621 €	8 980 829 €	9 775 575 €
TEOM	RECETTES DE FONCTIONNEMENT			
	CA 2024	VOTE 2025	CA 2025	PROPOSITIONS 2026
002 - Excédent reporté	662 997 €	471 247 €	471 247 €	551 192 €
013 - Atténuation de charges	73 803 €	31 000 €	31 565 €	40 000 €
042 - Opérations d'ordre entre sections	49 012 €	86 828 €	80 650 €	90 200 €
70 - Produits des services	485 401 €	828 500 €	643 757 €	841 400 €
731 - Recettes fiscales	6 545 927 €	6 675 856 €	6 709 144 €	6 898 073 €
74 - Subventions et participations	911 486 €	1 261 191 €	1 290 637 €	1 319 710 €
75 - Autres produits de gestion courante	4 599 €	7 000 €	275 445 €	35 000 €
77 - Produits exceptionnels	24 998 €	- €	25 037 €	- €
78 - Reprises sur provisions	1 675 €	- €	4 539 €	- €
TOTAL RECETTES	8 759 897 €	9 361 621 €	9 532 021 €	9 775 575 €
RESULTAT	471 247 €	- €	551 192 €	- €

Structurellement, le budget annexe TEOM est en difficulté. Sans report de l'excédent cumulé et sans augmentation de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères, le résultat de l'exercice 2026 pourrait arriver à un déficit d'environ 267 000 €.

Il s'agit du scénario le plus défavorable et certains éléments conjoncturels pourraient permettre d'atténuer ce résultat (rétroactivité sur des reversements de TVA liés à la vente de matériaux, contentieux déchèterie de Melle), mais ceux-ci demeurent incertains au moment de voter le budget, et n'impacteraient de toute façon que l'exercice 2026, sans résoudre les problématiques d'ordre structurel (augmentation de la TGAP et des tarifs du SMITED, manque de visibilité sur les reprises de la SPL Unitri et de la filière PCMB).

Ainsi, le budget 2026 tient compte d'une augmentation du taux de la TEOM de 2% (soit une évolution de 16.48% à 16.81%) ce qui permet d'obtenir une recette supplémentaire d'environ 135 000 €. Le reste du déficit sera comblé par le report d'excédent, dont le montant diminuera par conséquent fin 2026.

L'autorisation d'engagement en cours sur 2025 se poursuit :

PROGRAMME	ANNEE AP	FIN AP	DEP/REC	MONTANT TOTAL	CP ANTERIEURS	CP 2026	CP ULTERIEURS
AE 2024-02 - ACQUISITION COMPOSTEURS	2024	2027	DEPENSES	786 485 €	327 062 €	192 010 €	267 413 €
			RECETTES	56 250 €	28 125 €	- €	28 125 €

I. LES DEPENSES

▪ CHAPITRE 011 – Charges à caractère général : 2 539 000 €

Les prévisions de ce chapitre sont inscrites au plus juste et comprennent les contrats et prestations de service, dont la prestation auprès de la SPL Unitri.

Il prévoit également le remboursement du carburant et des locaux du SIVU au budget principal, l'entretien des véhicules, des locations d'engins, les fluides.

▪ CHAPITRE 012 – Charges de personnel : 3 112 600 €

Ce budget prend en compte les éléments de contexte suivants :

- Augmentation de 3 points de la cotisation CNRACL : 35 000 €
- Le remboursement au budget principal des frais de personnel des fonctions supports : 400 000 €
- Le recours à l'intérim, à hauteur de 350 000 €.

Il est important de préciser qu'un travail d'optimisation sera mené sur l'exercice 2026 concernant le recours à l'intérim.

▪ CHAPITRE 65 – Charges de gestion courante : 3 308 925 €

Ce chapitre comprend la participation au SMITED à hauteur de 2 757 000 €. Après vote du SMITED, le coût à la tonne s'élève à 262 € HT pour 2026, contre 225 € HT en 2025 et 182 € HT en 2024.

A noter que la loi de finances 2026, adopté le 2 février 2026, prévoit une TVA sur la gestion des déchets de 5.5%. Par prudence, le montant inscrit dans le budget prévisionnel 2026 prévoit une date d'application de cette TVA à compter du 1^{er} mars 2026, soit 2 mois de gestion des déchets taxée à hauteur de 10%.

Sont également inscrits à ce chapitre des reversements de subventions au titre de la prévention et de la collecte sélective, pour un montant global de 29 000 €, ainsi que des abonnements et redevances logiciels pour environ 39 000 €.

- **CHAPITRE 66 – Charges financières : 54 600 €**

Ce chapitre reprend les dépenses liées aux intérêts d'emprunts ainsi que les intérêts courus non échus de fin d'exercice. On constate une légère hausse (+13%) en comparaison au réalisé 2025, notamment expliquée par la contraction d'un nouvel emprunt en janvier 2026 pour financer l'acquisition de véhicules lourds.

- **CHAPITRE 67 – Charges exceptionnelles : 1 000 €**

- **CHAPITRE 042 – Opérations d'ordre entre sections : 754 402 €**

II. LES RECETTES

- **CHAPITRE 013 – Atténuations de charges : 60 000 €**

Elles correspondent à l'estimation des remboursements par les assurances, des congés pour maladie des agents de la collectivité rattachés au budget annexe TEOM.

- **CHAPITRE 042 – Opérations d'ordre entre sections : 90 200 €**

L'étalement des subventions d'équipement s'élèvent pour 2026 à 41 700 €.

La main d'œuvre en régie a été estimée à 48 500 €.

- **CHAPITRE 70 – Produits des services : 841 400 €**

Il s'agit dans ce chapitre de retracer les recettes issues de la tarification de services et de la vente de produits parmi lesquelles on trouve :

- Vente de matériaux : 407 000 €
- Redevance spéciale : 401 300 €
- Location et prestations de broyage : 3 600 €
- Tarification en déchèteries : 29 500 €.

- **CHAPITRE 731 – Recettes fiscales : 6 898 073 €**

Ce chapitre comprend la recette de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM). L'évolution positive des bases locatives de +0.8% en 2026 apporte une recette supplémentaire de 53 700 € par rapport à l'exercice 2025 à taux égal.

Une hausse de 2 % du taux de la taxe, passant ainsi de 16.48 % à 16.81 %, permet de générer une recette supplémentaire de 135 256 € pour l'exercice 2026.

▪ **CHAPITRE 74 – Subventions et participations : 1 319 710 €**

Ce chapitre comprend les subventions et participations reçues notamment de la part des éco-organismes au titre des actions mises en place par la collectivité dans le cadre de la collecte sélective, de la prévention et des collectes en déchèteries.

▪ **CHAPITRE 75 – Autres produits de gestion courante : 35 000 €**

Il s'agit sur ce chapitre de remboursements exceptionnels comme les indemnités liées aux sinistres (5 000 €). Une part importante (30 000 €) a été budgétée pour prévoir un remboursement de TVA sur opérations réalisées en 2025.

SECTION D'INVESTISSEMENT

La section d'investissement du budget annexe TEOM se décompose comme suit :

TEOM	DEPENSES D'INVESTISSEMENT			
	CA 2024	VOTE 2025	CA 2025	PROPOSITIONS 2026
001 - Déficit reporté	266 389 €	- €	- €	- €
040 - Opérations d'ordre entre sections	49 012 €	86 828 €	80 650 €	90 200 €
041 - Opérations d'ordre section invst	47 780 €	65 000 €	43 412 €	88 000 €
13 - Subventions d'investissement reçues	4 919 €	- €	- €	- €
16 - Emprunts et dettes	334 455 €	249 818 €	249 222 €	328 300 €
20 - Immobilisations incorporelles	74 263 €	70 451 €	25 174 €	28 330 €
204 - Subventions d'équipement	9 927 €	47 500 €	14 091 €	68 500 €
21 - Immobilisations corporelles	342 374 €	1 768 482 €	544 017 €	1 789 130 €
23 - Immobilisations en cours	912 764 €	722 824 €	318 884 €	257 400 €
27 - Immobilisations financières	- €	- €	- €	- €
TOTAL	2 041 883 €	3 010 903 €	1 275 450 €	2 649 860 €
RESTES A REALISER	222 552 €		668 574 €	

TEOM	RECETTES D'INVESTISSEMENT			
	CA 2024	VOTE 2025	CA 2025	PROPOSITIONS 2026
001 - Excédent reporté	- €	751 446 €	751 446 €	386 539 €
021 - Virement section fonctionnement	- €	- €	- €	- €
024 - Produits des cessions d'immos	- €	- €	- €	- €
040 - Opérations d'ordre entre sections	658 140 €	796 274 €	684 668 €	754 402 €
041 - Opérations d'ordre section invst	47 780 €	65 000 €	43 412 €	88 000 €
10 - Dotations	241 832 €	318 894 €	140 841 €	41 375 €
10 - 1068 Excédent de fonctionnement reporté	620 000 €	- €	- €	- €
13 - Subventions d'équipement perçues	25 578 €	235 889 €	41 622 €	220 743 €
16 - Emprunts et dettes	1 200 000 €	842 400 €	- €	1 158 801 €
TOTAL	2 793 330 €	3 009 903 €	1 661 989 €	2 649 860 €
RESULTAT	751 446 €	- 1 000 €	386 539 €	- €
RESTES A REALISER	- €		898 076 €	

Les autorisations de programme en cours, à savoir les colonnes enterrées et la réalisation des plateformes se poursuivent en 2026.

PROGRAMME	ANNEE AP	FIN AP	DEP/REC	MONTANT TOTAL	CP ANTERIEURS	CP 2026	CP ULTERIEURS
AP 2023-03 - FOURNITURE ET POSE DE COLONNES ENTERREES	2023	2027	DEPENSES	936 627 €	274 195 €	166 400,00 €	496 031 €
			RECETTES	616 484 €	40 667 €	90 075,41 €	485 741 €
AP 2025-04- REALISATION DE PLATEFORMES	2025	2027	DEPENSES	245 090 €	32 677 €	85 700,00 €	126 712 €

I. LES DEPENSES

▪ CHAPITRE 16 – Emprunts et dettes : 328 300 €

Ce chapitre correspond au remboursement en capital des emprunts contractés sur le budget annexe TEOM pour l'année 2026. Pour rappel, au 1^{er} janvier 2026, le budget annexe TEOM est engagé auprès de 5 prêteurs différents pour un total de 7 dossiers de prêts.

▪ CHAPITRE 20 – Immobilisations incorporelles : 28 330€ (hors RAR)

Ce chapitre comprend notamment les projets suivants :

- Frais d'insertion pour les véhicules lourds et divers matériels : 4 350 €
- Frais d'études pour les colonnes enterrées : 9 000 €
- Frais d'insertion et d'études pour les travaux de toiture à Beausoleil : 10 000 €

▪ CHAPITRE 204 – Subventions d'équipements versées : 68 500 €

On retrouve dans ce chapitre les subventions d'équipement versées aux communes et aux particuliers pour l'achat de broyeurs.

▪ CHAPITRE 21 – Immobilisations corporelles : 1 789 130 € (hors RAR)

Ce budget comprend également le renouvellement de la flotte de véhicules : 1 068 000 €

- 1 grue
- 1 benne compactante
- 1 porteur avec grue
- 1 véhicule léger

Ainsi que des achats :

- La vidéo protection de la déchèterie de Celles sur Belle : 15 000 €
- Les travaux de mises aux normes des déchèteries : 100 000 €
- Les travaux de toiture du bâtiment administratif Beausoleil : 130 000 €
- Achats matériels divers pour les déchèteries (transpalette bennes, caissons) : 415 000 €
- Renouvellement des BAV
- Déploiement des caissons de réemploi en déchèteries

▪ CHAPITRE 23 – Travaux en cours : 257 400 €

Ce chapitre comprend :

- Les travaux de terrassement pour les colonnes enterrées
- Les travaux pour les plateformes en béton

▪ CHAPITRE 040 – Opérations d'ordre entre sections : 90 200 €

Ce chapitre comprend :

- La dotation aux amortissements des subventions d'investissement

- La main d'œuvre en régie.

- **CHAPITRE 041 – Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'investissement : 88 000 €**

Il s'agit d'opérations qui s'équilibrent au sein de la section d'investissement et qui ont pour objet de constater la réalisation des travaux ou des études ou frais d'insertion.

II. LES RECETTES

- **CHAPITRE 10 – Dotations et apports : 41 375 €**

Ce chapitre comprend le reliquat du FCTVA de 2025 pour un montant de 41 375 € calculé en fonction des dépenses d'investissement du dernier trimestre.

Il n'est pas prévu de FCTVA sur 2026. La loi de finances pour 2026 prévoit que les versements liés aux dépenses éligibles en 2026 s'effectueront en 2027.

- **CHAPITRE 13 – Subventions d'équipement : 217 243 € (hors RAR)**

Les subventions d'investissement attendues en 2026 sont :

Libellé	Montant
AP – FOURNITURE ET COLONNES ENTERREES	78 700 €
SUBVENTION DIVERSES (projet tri hors foyer)	107 290 €
SUBVENTION DIVERSES (Projet caissons réemploi)	31 253 €
	217 243 €

- **CHAPITRE 16 – Emprunts et dettes : 1 158 801 €**

Il est inscrit des emprunts prévisionnels afin de financer des achats prévus par la flotte de véhicules (618 000 €).

Un emprunt d'équilibre est quant à lui inscrit à hauteur de 540 801 €.

- **CHAPITRE 040 – Opérations d'ordre entre sections : 754 402 €**

Ce chapitre comprend la dotation aux amortissements des immobilisations.

- **CHAPITRE 041 – Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'investissement : 88 000 €**

Il s'agit d'opérations qui s'équilibrent au sein de la section d'investissement et qui ont pour objet de constater la réalisation des travaux ou des études ou frais d'insertion.

BUDGET ANNEXE ZONES D'ACTIVITES

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT					
ZONES D'ACTIVITES	VOTE 2024	CA 2024	VOTE 2025	CA 2025	VOTE 2026
011 - Charges à caractère général	301 220,00 €	14 699,14 €	718 023,00 €	273 168,59 €	859 580,00 €
65 - Autres charges de gestion courante	- €	- €	- €	- €	- €
66 - Charges financières	75 685,83 €	59 377,61 €	86 773,91 €	86 654,13 €	70 088,68 €
67 - Charges exceptionnelles	- €	- €	- €	- €	- €
042 - Opérations d'ordre entre sections	4 758 572,21 €	4 707 437,33 €	4 808 648,96 €	4 485 514,08 €	5 970 498,87 €
043 - Opérations d'ordre à l'int section	75 685,83 €	59 377,61 €	86 773,91 €	86 654,13 €	70 088,68 €
023 - Virement section d'investissement	- €	- €	- €	- €	- €
TOTAL	5 211 163,87 €	4 840 891,69 €	5 700 219,78 €	4 931 990,93 €	6 970 256,23 €
RECETTES DE FONCTIONNEMENT					
ZONES D'ACTIVITES	VOTE 2024	CA 2024	VOTE 2025	CA 2025	VOTE 2026
002 - Excédent reporté	11 134,88 €	11 134,88 €	11 134,88 €	11 134,88 €	20 162,07 €
042 - Opérations d'ordre entre sections	4 887 343,16 €	4 584 514,08 €	5 192 310,99 €	4 747 336,80 €	5 579 005,48 €
043 - Opérations d'ordre à l'int section	75 685,83 €	59 377,61 €	86 773,91 €	86 654,13 €	70 088,68 €
70 - Produits des services	222 000,00 €	197 000,00 €	393 000,00 €	98 000,00 €	1 281 000,00 €
74 - Subventions et participations	15 000,00 €	- €	17 000,00 €	- €	20 000,00 €
75 - Autres produits de gestion courante	- €	- €	- €	9 027,19 €	- €
TOTAL	5 211 163,87 €	4 852 026,57 €	5 700 219,78 €	4 952 153,00 €	6 970 256,23 €
RESULTAT	- €	11 134,88 €	- €	20 162,07 €	- €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT					
ZONES D'ACTIVITES	VOTE 2024	CA 2024	VOTE 2025	CA 2025	VOTE 2026
001 - Déficit reporté	1 609 779,12 €	1 609 779,12 €	2 398 639,13 €	2 398 639,13 €	2 766 411,71 €
16 - Emprunts et dettes	2 312 000,00 €	2 311 783,26 €	106 150,00 €	105 949,86 €	105 700,00 €
040 - Opérations d'ordre entre sections	4 887 343,16 €	4 584 514,08 €	5 192 310,99 €	4 747 336,80 €	5 579 005,48 €
TOTAL	8 809 122,28 €	8 506 076,46 €	7 697 100,12 €	7 251 925,79 €	8 451 117,19 €
RESTES A REALISER		- €		- €	
RECETTES D'INVESTISSEMENT					
ZONES D'ACTIVITES	VOTE 2024	CA 2024	VOTE 2025	CA 2025	VOTE 2026
021 - Virement section fonctionnement	- €	- €	- €	- €	- €
040 - Opérations d'ordre entre sections	4 758 572,21 €	4 707 437,33 €	4 808 648,96 €	4 485 514,08 €	5 970 498,87 €
16 - Emprunts et dettes	4 050 550,07 €	1 400 000,00 €	2 888 451,16 €	- €	2 480 618,32 €
TOTAL	8 809 122,28 €	6 107 437,33 €	7 697 100,12 €	4 485 514,08 €	8 451 117,19 €
RESULTAT	- €	- 2 398 639,13 €	- €	- 2 766 411,71 €	- €
RESTES A REALISER		- €		- €	

Le BP 2026 prévoit les travaux suivants :

- Etudes sur différentes zones : 169 180 €
- Fouilles archéologiques sur la Croix Gannes à Fressines pour 478 000 €
- Travaux Plaine de Limage – Sauzé-Vaussais : 200 000 €

Des ventes sont prévues sur 2026 pour un total de 1 281 000 €.

- Les Maisons Blanches : 1 000 000 €
- Le Pinier : 128 000 €
- La Croix Ganne : 125 000 €

A noter une subvention sollicitée auprès de la Région pour l'étude d'aménagement de la ZAE des Ombrails pour 20 000 €.

BUDGET ANNEXE PATRIMOINE ECONOMIQUE

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT					
PATRIMOINE ECONOMIQUE	VOTE 2024	CA 2024	VOTE 2025	CA 2025	VOTE 2026
011 - Charges à caractère général	156 898,00 €	131 261,78 €	166 110,00 €	118 970,36 €	157 451,00 €
042 - Opérations d'ordre entre sections	282 130,00 €	278 947,69 €	256 479,00 €	251 451,85 €	238 606,00 €
65 - Autres charges de gestion courante	25 000,00 €	3 012,52 €	42 829,76 €	449,31 €	46 141,12 €
66 - Charges financières	20 911,95 €	20 286,27 €	20 301,05 €	17 018,43 €	14 590,35 €
67 - Charges exceptionnelles	5 000,00 €	261,60 €	1 000,00 €	120,00 €	1 000,00 €
68 - Provision pour risques et charges	664,00 €	664,00 €	378,00 €	378,00 €	850,00 €
TOTAL	490 603,95 €	434 433,86 €	487 097,81 €	388 387,95 €	458 638,47 €
RECETTES DE FONCTIONNEMENT					
PATRIMOINE ECONOMIQUE	VOTE 2024	CA 2024	VOTE 2025	CA 2025	VOTE 2026
002 - Excédent reporté			125,52 €	125,52 €	33 493,47 €
042 - Opérations d'ordre entre sections	98 300,00 €	98 271,08 €	98 272,00 €	98 271,08 €	98 300,00 €
70 - Produits des services	26 400,00 €	33 342,16 €	40 930,00 €	29 204,97 €	38 388,00 €
75 - Autres produits de gestion courante	316 034,76 €	277 147,85 €	347 770,29 €	294 279,85 €	288 457,00 €
75 - Subvention d'équilibre	49 869,19 €		- €	- €	
77 - Produits exceptionnels		25 575,38 €	- €	- €	
78 - Reprise de provision		222,91 €	- €	- €	
TOTAL	490 603,95 €	434 559,38 €	487 097,81 €	421 881,42 €	458 638,47 €
RESULTAT	- €	125,52 €	- €	33 493,47 €	- €
DEPENSES D'INVESTISSEMENT					
PATRIMOINE ECONOMIQUE	VOTE 2024	CA 2024	VOTE 2025	CA 2025	VOTE 2026
001 - Déficit reporté			- €	- €	- €
040 - Opérations d'ordre entre sections	98 300,00 €	98 271,08 €	98 272,00 €	98 271,08 €	98 300,00 €
16 - Emprunts et dettes	133 500,00 €	131 013,32 €	105 800,00 €	105 284,40 €	101 600,00 €
20 - Immobilisations incorporelles	40 000,00 €		100 000,00 €	- €	- €
21 - Immobilisations corporelles	169 060,83 €	13 890,00 €	206 424,58 €	12 154,95 €	269 627,00 €
TOTAL	440 860,83 €	243 174,40 €	510 496,58 €	215 710,43 €	469 527,00 €
RESTES A REALISER		9 850,00 €		- €	
RECETTES D'INVESTISSEMENT					
PATRIMOINE ECONOMIQUE	VOTE 2024	CA 2024	VOTE 2025	CA 2025	VOTE 2026
001 - Excédent reporté	155 730,83 €	155 730,83 €	192 517,58 €	192 517,58 €	229 421,00 €
024 - Produits de cessions d'immo			60 000,00 €	- €	- €
040 - Opérations d'ordre entre sections	282 130,00 €	278 947,69 €	256 479,00 €	251 451,85 €	238 606,00 €
10 - 1068 Excédent de fonctionnement reporté			- €	- €	- €
16 - Emprunts et dettes	3 000,00 €	1 013,46 €	1 500,00 €	1 162,00 €	1 500,00 €
TOTAL	440 860,83 €	435 691,98 €	510 496,58 €	445 131,43 €	469 527,00 €
RESULTAT	- €	192 517,58 €	- €	229 421,00 €	- €
RESTES A REALISER				- €	

Ce budget s'équilibre seul. Le versement d'une subvention d'équilibre du budget principal vers le budget annexe patrimoine économique n'est donc pas nécessaire.

Les directions de la CCMP prévoient, en 2026, de réaliser des travaux d'entretien de bâtiments sur un atelier relais puis sur le local des notaires à Lezay. L'externalisation de la gestion locative se poursuit sur l'année 2026.

BUDGET ANNEXE RESEAU DE CHALEUR

	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT				
RESEAU DE CHALEUR	VOTE 2024	CA 2024	VOTE 2025	CA 2025	VOTE 2026
002 - Déficit reporté	129 534,10 €	129 534,10 €	218 463,73 €	218 463,73 €	443 811,79 €
011 - Charges à caractère général	354 747,00 €	325 160,49 €	410 494,00 €	383 824,02 €	359 258,00 €
042 - Opérations d'ordre entre sections	39 630,00 €	39 621,23 €	39 622,00 €	39 621,23 €	45 050,00 €
65 - Autres charges de gestion courante	1 000,00 €	371,59 €	1 500,00 €	636,11 €	1 500,00 €
66 - Charges financières	4 930,59 €	4 895,25 €	4 268,83 €	4 243,29 €	3 667,05 €
67 - Charges exceptionnelles	1 800,00 €	1 603,18 €	51 898,32 €	51 011,97 €	- €
68 - Provision pour risques et charges	101,00 €	101,00 €	- €	- €	300,00 €
023 - Virement section d'investissement	- €	- €	- €	- €	- €
TOTAL	531 742,69 €	501 286,84 €	726 246,88 €	697 800,35 €	853 586,84 €

	RECETTES DE FONCTIONNEMENT				
RESEAU DE CHALEUR	VOTE 2024	CA 2024	VOTE 2025	CA 2025	VOTE 2026
002 - Excédent reporté	- €	- €	- €	- €	- €
042 - Opérations d'ordre entre sections	15 400,00 €	15 365,00 €	15 365,00 €	15 365,00 €	15 365,00 €
70 - Produits des services	371 094,00 €	266 280,31 €	317 369,00 €	238 623,56 €	304 730,00 €
77 - Produits exceptionnels	145 248,69 €	942,09 €	393 512,88 €	- €	533 491,84 €
78 - reprise sur provisions	- €	235,71 €	- €	- €	- €
TOTAL	531 742,69 €	282 823,11 €	726 246,88 €	253 988,56 €	853 586,84 €
RESULTAT	- €	- 218 463,73 €	- €	- 443 811,79 €	- €

	DEPENSES D'INVESTISSEMENT				
RESEAU DE CHALEUR	VOTE 2024	CA 2024	VOTE 2025	CA 2025	VOTE 2026
001 - Déficit reporté	243 065,98 €	243 065,98 €	260 929,59 €	260 929,59 €	506 238,96 €
040 - Opérations d'ordre entre sections	15 400,00 €	15 365,00 €	15 365,00 €	15 365,00 €	15 365,00 €
16 - Emprunts et dettes	31 750,00 €	31 719,84 €	32 450,00 €	32 370,04 €	33 200,00 €
020 - Dépenses imprévues	- €	- €	- €	- €	- €
20 - Immobilisations incorporelles	46 400,00 €	10 400,00 €	- €	- €	- €
21- Immobilisations corporelles	23 500,00 €	- €	302 900,00 €	237 195,56 €	- €
TOTAL	360 115,98 €	300 550,82 €	611 644,59 €	545 860,19 €	554 803,96 €
RESTES A REALISER		- €		24 342,40 €	

	RECETTES D'INVESTISSEMENT				
RESEAU DE CHALEUR	VOTE 2024	CA 2024	VOTE 2025	CA 2025	VOTE 2026
021 - Virement section fonctionnement	- €	- €	- €	- €	- €
040 - Opérations d'ordre entre sections	39 630,00 €	39 621,23 €	39 622,00 €	39 621,23 €	45 050,00 €
10 - Dotations	- €	- €	- €	- €	- €
13 - Subventions d'équipement perçues	- €	- €	- €	- €	- €
16 - Emprunts et dettes - Renégociation	320 485,98 €	- €	572 022,59 €	- €	509 753,96 €
TOTAL	360 115,98 €	39 621,23 €	611 644,59 €	39 621,23 €	554 803,96 €
RESULTAT	- €	- 260 929,59 €	- €	- 506 238,96 €	- €
RESTES A REALISER		- €		- €	

Ce budget nécessite une subvention d'équilibre de 533 491,84 € du budget principal.

Les dépenses et recettes liées au projet de réhabilitation du réseau de chaleur seront présentées ultérieurement en conseil communautaire après fiabilisation des dernières données.

BUDGET ANNEXE GEMAPI

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT					
GEMAPI	VOTE 2024	CA 2024	VOTE 2025	CA 2025	VOTE 2026
011 - Charges à caractère général	1 200,00 €	1 200,00 €	1 200,00 €	1 200,00 €	1 200,00 €
012 - Charges de personnel	6 552,00 €	6 552,00 €	8 905,00 €	8 905,00 €	8 700,00 €
014 - Atténuation de produits	10 000,00 €	9 885,00 €	12 611,00 €	12 611,00 €	16 000,00 €
65 - Autres charges de gestion courante	490 071,82 €	488 132,35 €	524 047,47 €	522 029,12 €	524 463,00 €
TOTAL	507 823,82 €	505 769,35 €	546 763,47 €	544 745,12 €	550 363,00 €
RECETTES DE FONCTIONNEMENT					
GEMAPI	VOTE 2024	CA 2024	VOTE 2025	CA 2025	VOTE 2026
002 - Excédent reporté	9 019,82 €	9 019,82 €	6 623,47 €	6 623,47 €	5 259,34 €
73 - Recettes fiscales	498 804,00 €	488 929,00 €	525 696,00 €	528 420,00 €	530 659,66 €
74 - Subventions et participations	- €	14 444,00 €	14 444,00 €	14 444,00 €	14 444,00 €
75 - Autres produits de gestion courante	- €	- €	- €	516,99 €	
TOTAL	507 823,82 €	512 392,82 €	546 763,47 €	550 004,46 €	550 363,00 €
RESULTAT	- €	6 623,47 €	- €	5 259,34 €	- €

L'augmentation du montant des participations versées aux syndicats explique la hausse de la cotisation à appeler en 2026.

Le produits fiscal appelé pour GEMAPI pour l'exercice 2026 s'élève à 545 103.66€ (taxe à 530 660 € + dotation préfecture 14 444 €).